

# **BILAN D'EMISSIONS DE GAZ A EFFET DE SERRE**

**COMMUNAUTE URBAINE  
DE CHERBOURG**

**ANNEE 2009**

Mission environnement  
Mai 2012



# 1. Description de la personne morale concernée, de ses activités, et des périmètres organisationnels retenus

Raison sociale : Communauté urbaine de Cherbourg

Code NAF : /

Code SIREN : 245 000 237

Adresse : 10 Place Napoléon - BP 808 - 50108 Cherbourg-Octeville

Nombre de salariés : 530 agents

Description sommaire de l'activité :

Etablissement public de coopération intercommunale (EPCI), regroupant 5 communes (Cherbourg-Octeville, Equeurdreville-Hainneville, Tourlaville, La Glacerie, Querqueville) pour un total de 88 209 habitants.

Description des périmètres organisationnels retenus (catégories/postes/sources) :

L'ensemble des sources d'émissions de gaz à effet de serre nécessaires à l'activité de la Communauté urbaine de Cherbourg, permettant l'exercice de ses compétences, a été pris en compte. Cela inclut les émissions directes, les émissions indirectes associées à l'énergie et les autres émissions indirectes, réparties selon les postes définis dans la méthode pour la réalisation des bilans d'émissions de gaz à effet de serre. Sont pris en compte les services gérés directement par la collectivité ainsi que ceux en gestion externalisée, à savoir les marchés publics et les délégations de services publics (Cité de la Mer, Abattoir communautaire, transport public urbain, locaux d'activités et plate-forme de formation aux métiers en environnement contrôlé).

Schéma des périmètres de la personne morale retenu (incluant notamment les numéros de SIRET associés à la personne morale) :



## **2. Année de reporting de l'exercice et l'année de référence**

Année de reporting : 2009

Année de référence : 2009

Explication : /

## **3. Les émissions directes de gaz à effet de serre, évaluées séparément par poste et pour chaque gaz à effet de serre en tonnes et en équivalent CO<sub>2</sub>**

Voir tableau 1.

## **4. Les émissions indirectes de gaz à effet de serre associées à la consommation d'électricité, de chaleur ou de vapeur importée, quantifiées séparément par poste et en tonnes équivalent CO<sub>2</sub>**

Voir tableau 1.

## **5. Les autres émissions indirectes de gaz à effet de serre, quantifiées séparément par poste en tonnes équivalent CO<sub>2</sub>, si la personne morale a choisi de les évaluer**

Voir tableau 1.

		Emissions GES (en Tonnes) totales						
		2009						
catégories d'émissions		Postes d'émissions	CO2 (t)	CO2 b (t)	CH4 (t)	N2O (t)	Halocarbures (t)	Total (TCO2e)
Emissions directes	1	Sources fixes de combustion	769	0	0	0	0	769
	2	Sources mobiles à moteurs thermiques	4 184	0	0	0	0	4 184
	3	Procédés hors énergie	0	0	0	0	0	0
	4	Fugitives	0	0	86	0	0,021	2 199
	5	Issues de la biomasse	0	0	0	0	0	0
		<b>Sous total</b>	<b>4 953</b>	<b>0</b>	<b>86</b>	<b>0</b>	<b>0,021</b>	<b>7 152</b>
Emissions indirectes associées à l'énergie	6	Consommation d'électricité						1 148
	7	Consommation de vapeur, chaleur ou froid						0
		<b>Sous total</b>						<b>1 148</b>
Autres émissions indirectes*	8	Emissions liées à l'énergie non incluses précédemment						0
	9	Achat de produits ou services						3 595
	10	Immobilisations de biens						20 198
	11	Déchets	963					1 334
	12	Transport de marchandises amont					0,0006	424
	13	Déplacements professionnels						9
	14	Franchise amont						0
	15	Actifs en leasing amont						0
	16	Investissements						0
	17	Transport des visiteurs et des clients						12 189
	18	Transport des marchandises aval	75,7				0,0022	1 166
	19	Utilisation des produits vendus						0
	20	Fin de vie des produits vendus						0
	21	Franchise aval						0
	22	Leasing aval						0
	23	Déplacement domicile travail						489
	24	Autres émissions indirectes						0
	<b>Sous total</b>	<b>1 039</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0,0028</b>	<b>39 404</b>	
								<b>47 705</b>

\* Catégorie d'émissions non concernée par l'obligation réglementaire

**Tableau 1** : bilan des émissions de gaz à effet de serre globales de la Communauté urbaine de Cherbourg

## 6. Les émissions évitées quantifiées de manière séparée et les méthodes utilisées, si la personne morale a choisi de les évaluer

Les émissions évitées ont été quantifiées selon la méthode Bilan Carbone™. Elles sont répertoriées dans le tableau 2.

		Emissions évitées de GES (en Tonnes) totales	
		2009	
catégories d'émissions	Postes d'émissions		Total (TCO2e)
Emissions directes	1	Sources fixes de combustion	0
	2	Sources mobiles à moteurs thermiques	0
	3	Procédés hors énergie	0
	4	Fugitives	0
	5	Issues de la biomasse	0
	<b>Sous total</b>		<b>0</b>
Emissions indirectes associées à l'énergie	6	Consommation d'électricité	0
	7	Consommation de vapeur, chaleur ou froid	0
	<b>Sous total</b>		<b>0</b>
Autres émissions indirectes	8	Emissions liées à l'énergie non incluses précédemment	0
	9	Achat de produits ou services	-2
	10	Immobilisations de biens	0
	11	Déchets	-210
	12	Transport de marchandises amont	0
	13	Déplacements professionnels	0
	14	Franchise amont	0
	15	Actifs en leasing amont	0
	16	Investissements	0
	17	Transport des visiteurs et des clients	0
	18	Transport des marchandises aval	0
	19	Utilisation des produits vendus	0
	20	Fin de vie des produits vendus	0
	21	Franchise aval	0
	22	Leasing aval	0
	23	Déplacement domicile travail	0
	24	Autres émissions indirectes	0
<b>Sous total</b>		<b>-212</b>	
		<b>-212</b>	

## 7. Les éléments d'appréciation sur les incertitudes

Les données recueillies étant relativement précises, les incertitudes proviennent essentiellement de celles liées aux facteurs d'émissions. Globalement, le taux d'incertitude est d'environ 25% et a été calculé selon la méthode Bilan Carbone<sup>TM</sup>.

## 8. La motivation pour l'exclusion des sources de gaz à effet de serre et de poste d'émissions de gaz à effet de serre lors de l'évaluation des émissions de gaz à effet de serre

Les activités des entreprises des locaux d'activités sont indépendantes de la Communauté urbaine de Cherbourg, et celle-ci n'a que peu de levier d'actions possibles. Il en est de même

pour les activités du pôle de formation. Pour ces raisons, leurs émissions avaient été écartées du bilan de gaz à effet de serre. Néanmoins, elles seront réintégrées lors de la mise à jour du bilan.

**9. Si différent des facteurs par défaut de la Base Carbone®, les facteurs d'émissions et les PRG utilisés selon les formats de tableau présentés ci-après**

Liste des facteurs d'émissions (FE) utilisés différents de la Base Carbone® :

<b>Modifications de FE</b>	
<b>FE modifiés</b>	<b>Source documentaire ou mode de calcul</b>
Boissons chaudes (0,26 Kg eq CO <sub>2</sub> /verre)	Bilan carbone du Thé présenté lors de la World Tea Expo de Boston par Nigel Melican
Imprimé moyen (4,4 t eq CO <sub>2</sub> /t)	Saunier et Associé (Bilan carbone de la Communauté urbaine de Cherbourg)
Peinture (2,2 t eq CO <sub>2</sub> /t)	Saunier et Associé (Bilan carbone de la Communauté urbaine de Cherbourg)
Produits d'entretien (2,0 t eq CO <sub>2</sub> /t)	Saunier et Associé (Bilan carbone de la Communauté urbaine de Cherbourg)
Déneigeant à base magnétite (1,6 t eq CO <sub>2</sub> /t)	Saunier et Associé (Bilan carbone de la Communauté urbaine de Cherbourg)
Sable (11 kg eq CO <sub>2</sub> /t)	Saunier et Associé (Bilan carbone de la Communauté urbaine de Cherbourg)
Sel (11 kg eq CO <sub>2</sub> /t)	Saunier et Associé (Bilan carbone de la Communauté urbaine de Cherbourg)
Géotextile (5,9 t eq CO <sub>2</sub> /t)	Saunier et Associé (Bilan carbone de la Communauté urbaine de Cherbourg)
Pneus (7,7 t eq CO <sub>2</sub> /t)	Saunier et Associé (Bilan carbone de la Communauté urbaine de Cherbourg)
Textiles (1,2 à 18,3 t eq CO <sub>2</sub> /t)	Guide sectoriel ADEME sur les facteurs d'émissions d'équipements de sport (Altern Consult)

Liste des pouvoirs de réchauffement global (PRG) modifiés et explications :

<b>Modifications de PRG</b>	
<b>PRG modifiés</b>	<b>Explications</b>

**10. A partir du deuxième bilan, l'explication de tout recalcul de l'année de référence**  
Non concerné.

**11. Adresse du site Internet où est mis à disposition le bilan d'émissions de gaz à effet de serre**

[http://www.cuc-cherbourg.fr/Pages/informations\\_services/developpement\\_durable/agenda\\_21.htm](http://www.cuc-cherbourg.fr/Pages/informations_services/developpement_durable/agenda_21.htm)

Personne responsable du bilan d'émissions de gaz à effet de serre : Monsieur le Président  
Responsable du suivi : Adeline TEXIER  
Fonction : Expert énergie et changement climatique

Adresse : Communauté urbaine de Cherbourg, 10 Place Napoléon BP 808 50108 Cherbourg-Octeville

Tel : 02.33.08.26.50

Mail : adeline.texier@cuc-cherbourg.fr

## **12. Optionnel – données complémentaires dans le cadre de la mission d'évaluation du Pôle de la coordination nationale :**

- Un bilan d'émissions de gaz à effet de serre avait-il déjà été réalisé auparavant ?

Oui  Non

Si oui, avec quelle méthode ?

En revanche, un bilan annuel des consommations d'énergie et émissions de gaz à effet de serre associées est rédigé chaque année depuis 2006. Il concerne l'ensemble du patrimoine fixe et mobile de la Communauté urbaine de Cherbourg. Il correspond aux catégories d'émissions « émissions directes » et « émissions indirectes associées à l'énergie ».

- Une description de ses politiques, stratégies ou programmes gaz à effet de serre

La Communauté urbaine de Cherbourg est engagée depuis de nombreuses années dans la protection de l'environnement et la lutte contre le changement climatique. En 1973, une charte communautaire d'environnement a été signée entre l'Etat et la Communauté urbaine. En 2005, un contrat ATEnEE (actions territoriales pour l'environnement et l'efficacité énergétique) a été signé. Il préfigurait le volet énergie, efficacité énergétique et lutte contre le changement climatique de l'Agenda 21 mis en place en 2007. En 2010-2011, la Communauté urbaine de Cherbourg a réalisé un bilan carbone Patrimoine et services. Actuellement, un plan climat énergie territorial est en cours d'élaboration.

- Ce bilan d'émissions de gaz à effet de serre a-t-il été réalisé en interne ou par un bureau d'études ?

En interne  Par un bureau d'études

Temps passé (j/H) : 20,5 jours par le bureau d'études + 30 jours en interne

Coût de l'étude (Interne j/H ; Externe €) : 17 65296 €

Durée de l'étude : 12 mois